

Septembre 2011

L'été est fini. Il est difficile de le croire et si j'en juge par les températures actuelles, il joue plutôt les prolongations.

C'est une des chances qui nous est donnée de vivre à La Roquebrussanne.

Dans toutes les démocraties, la minorité accepte les règles établies par la majorité. Il semble que ce ne soit pas le cas dans notre commune. En effet, une petite minorité se croit autorisée à s'affranchir de la réglementation en vigueur. Ainsi et pour ne parler que du village, un petit groupe de personnes perturbe la vie d'environ un millier. Comment, me direz-vous ? Tout d'abord, un tiers d'entre eux s'octroie le droit de se garer où bon lui semble sans prendre en compte les nuisances occasionnées et surtout sans se préoccuper des problèmes de sécurité que cela pourrait poser si les véhicules de secours ne pouvaient pas intervenir de manière rapide. Un autre tiers dépose volontairement les ordures et les encombrants hors des espaces réservés à cet effet avec les résultats visuels et olfactifs que tout un chacun a pu constater. Enfin, le dernier tiers laisse les chiens divaguer sans surveillance avec des « dépôts sauvages » que nous subissons. Je vous fais grâce de la grosseur des tiers...

Alors, la majorité des administrés se tourne vers la municipalité en lui demandant de faire cesser de tels comportements.

Je les comprends. Sachez que la Police Municipale patrouille régulièrement dans les rues du village afin de surveiller et sanctionner le stationnement illégal. Il en est de même pour les dépôts d'ordures et les chiens divagants, où les responsables sont systématiquement verbalisées après identification. Hélas, cela ne réglera pas le problème complètement. Pour ce faire, il faudrait soit augmenter le nombre de policiers et de caméras, soit une prise de conscience et un changement de comportement de cette petite minorité. J'opte pour la seconde démarche.

Ainsi, notre village serait enfin propre et beau. L'ensemble des habitants pourrait y vivre dans un cadre agréable. Nous avons tous les atouts pour que notre village soit beau. Il l'est déjà naturellement ! Ensuite, nous avons rénové le centre et entrepris d'installer des plantes et fleurs un peu partout. Nous continuerons cette politique l'année prochaine. Peut-être aurons-nous la fierté de faire partie des villages fleuris de France. Alors s'il vous plaît, aidez-nous.

L'édition 2012 de la Fête de l'âne n'aura pas lieu. Je le déplore sincèrement. Je respecte la décision qui a été prise par le bureau de l'association. Ce faisant, elle prive notre commune et ses habitants, d'une manifestation qui faisait l'unanimité bien au-delà de notre canton. Je ne vais pas ici vous en expliquer les raisons en détail. Nous vivons dans un village où les informations orales ou écrites circulent vite, et je laisse à chacun le soin de se faire sa propre opinion.

Dans le fond, quel est le noeud du problème ? En tant que garant de la sécurité de tous, et suite à la mise en conformité de la voirie communale, je ne peux plus accepter que le défilé des ânes et charrettes se fasse entre les étals qui débordent sur la voie et ce, avec les spectateurs déambulant au milieu. À tout moment, les véhicules de secours doivent pouvoir intervenir rapidement.

Il m'apparaît utile de rappeler officiellement le soutien plein et entier de la municipalité à cette fête. Que je suis toujours prêt à renouer le dialogue avec les membres du bureau dans le but de trouver une issue positive à cette situation. Qu'à mon avis, en étudiant les propositions qui ont été faites, il est possible de s'adapter aux nouvelles contraintes et modifier le déroulement de la fête en conséquence. Et qui sait si cela ne serait pas un succès encore plus éclatant que celui des éditions passées ?

Contrairement à ce que vous devez avoir lu sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière, le taux communal sur le foncier non bâti n'a pas augmenté. Il s'agit d'une redistribution au profit de la commune des taxes perçues précédemment par le Conseil Régional.

Pour conclure, je n'oublie pas les viticulteurs qui sont en pleines vendanges. D'après mes sources, le raisin est beau et la récolte se déroule sous un ciel clément. Toutes les conditions sont réunies pour que les vigneron, grâce à leur savoir-faire reconnu, transforment le jus de raisin en un excellent vin rosé (ou autre) qui nous réglera l'été prochain. L'été est fini disais-je ?

Vivement le prochain !!!

La Roquebrussannement vôtre,

Michel Gros